

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

L'ENTREPRISE

L'isolant de construction de fibre de verre sans formaldéhyde JM Formaldehyde-free™ offre le rendement thermique et les performances acoustiques auxquels vous vous attendez de la fibre de verre et il améliore la qualité de l'air intérieur grâce à sa fabrication sans formaldéhyde. Pourquoi est-ce important ? Parce que la réduction globale des concentrations de formaldéhyde dans la résidence crée un environnement plus sain, et le fait d'opter pour un isolant JM Formaldehyde-free™ permet d'atteindre cet objectif. JM offre la seule gamme complète d'isolants résidentiels en fibre de verre certifiés sans formaldéhyde Formaldehyde-free™. Pour plus d'informations, visitez www.JM.com.

DESCRIPTION

Le produit Attic Protector® de Johns Manville est un isolant en fibre de verre soufflé de qualité supérieure pouvant être utilisé pour couvrir des greniers et atteindre des zones difficiles d'accès à l'intérieur des greniers, comme les coins, les bordures et le pourtour de la charpente. Si vous appliquez le produit dans un grenier étanche selon l'épaisseur et les spécifications énoncées, vous pouvez être certain que votre grenier sera éco-énergétique et affichera une perte de chaleur minimale. Le produit Attic Protector ne forme pas de dépôt, ne pourrit pas et ne constitue pas une source de nourriture pour les animaux et les microbes. Il est efficace pendant toute la durée de vie de votre résidence.

UTILISATION

Greniers – Peut être installé jusqu'à une valeur R-70 par-dessus une cloison sèche de plafond de ½ po sans dépasser les limites de poids du plafond.

INSTALLATION

La fibre de verre Attic Protector permet d'isoler en toute facilité un grenier, quel que soit ses dimensions et sa forme, sans qu'il soit nécessaire d'effectuer des coupes ou des raccords. Le produit est installé avec une machine à souffler et un tuyau souple, ce qui permet d'isoler les endroits difficiles d'accès des greniers. Les grandes surfaces et les petits espaces peuvent être comblés rapidement et intégralement.

EMBALLAGE

L'isolant Attic Protector est emballé par compression afin de sauver de l'espace lors de l'entreposage et de réduire les frais de transport.

CRITÈRES DE CONCEPTION

Entreposez l'isolant à l'intérieur. Veillez à ce que l'isolant reste propre et sec en tout temps. Au besoin, recouvrez-le entièrement d'une bâche imperméable pendant le transport.

Reportez-vous aux spécifications du guide JM pour en savoir plus sur les caractéristiques de conception et les consignes d'installation à respecter.

RESTRICTIONS D'UTILISATION

Vérifiez les codes du bâtiment en vigueur.



AVANTAGES DE RENDEMENT

Sans formaldéhyde : Ne dégage pas de formaldéhyde dans les espaces couverts.

Efficacité thermique : Offre une résistance efficace au transfert de chaleur.

Contrôle acoustique : Réduit la propagation du son à travers les plafonds.

Ignifugé et non combustible : Voir la conformité aux spécifications.

Verre inorganique résilient : Ne rouille pas, ne moisit pas et ne se détériore pas; empêche la corrosion des conduites, câbles et montants métalliques.

Couverture complète : Efficace dans les endroits étroits ainsi que dans les zones comportant de nombreux étré sillonnements et celles caractérisées par des petits espaces et des vides.

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT





CONFORMITÉ AUX NORMES EN VIGUEUR ET AUX CLASSIFICATIONS DU CODE DU BÂTIMENT**

ATTIC PROTECTOR

CAN/ULC-S702-09, Type 5

CAN/ULC-S102.2 Indice de propagation de la flamme de 25 ou moins, indice de pouvoir fumigène de 50 ou moins

ULC-S129 Résistance à la combustion – Réussi

CCMC 12642-L

**Les isolants JM sont conformes à l'IBC (International Building Code) et aux exigences du code type concernant les types de construction répertoriés ci-dessus.

TABLEAU APPLICABLE AU PRODUIT ATTIC PROTECTOR†

RÉSISTANCE THERMIQUE		SACS PAR SURFACE UNITAIRE		ÉPAISSEUR MINIMALE		COUVERTURE MAXIMALE‡ PAR SAC		MASSE MINIMALE PAR UNITÉ DE SURFACE	
Pour obtenir une résistance d'isolement de :		Le nombre de sacs par 100 m ² /1000 pi ² de surface nette ne doit pas être inférieur à :		Épaisseur de l'isolant/cavité		Le contenu du sac ne doit pas couvrir plus de :		Le poids par m ² /pi ² d'isolant installé ne devrait pas être inférieur à :	
Valeur « R » SI	Valeur « R »	100 m ²	1 000 pi ²	mm	pouces	m ²	pi ²	kg/m ²	lb/pi ²
1,8	10	6,6	6,2	102	4,00	15,1	162,2	0,81	0,17
2,1	12	7,8	7,2	114	4,50	12,9	139,0	0,95	0,19
2,8	16	10,3	9,6	152	6,00	9,7	104,3	1,26	0,26
3,5	20	12,9	12,0	191	7,50	7,7	83,4	1,58	0,32
4,2	24	15,5	14,4	226	8,88	6,5	69,5	1,89	0,39
4,9	28	18,1	16,8	264	10,38	5,5	59,6	2,21	0,45
5,6	32	20,7	19,2	302	11,88	4,8	52,1	2,52	0,52
6,3	36	23,3	21,6	340	13,38	4,3	46,3	2,84	0,58
7,0	40	25,8	24,0	378	14,88	3,9	41,7	3,15	0,64
7,7	44	28,4	26,4	416	16,38	3,5	37,9	3,47	0,71
8,4	48	31,0	28,8	454	17,88	3,2	34,8	3,78	0,77
8,8	50	32,5	30,1	476	18,75	3,1	33,2	3,96	0,81
9,1	52	33,6	31,2	492	19,38	3,0	32,1	4,10	0,84
9,8	56	36,2	33,6	530	20,88	2,8	29,8	4,41	0,90
10,5	60	38,8	36,0	568	22,38	2,6	27,8	4,73	0,97
11,2	64	41,3	38,4	603	23,75	2,4	26,1	5,04	1,03

† Couverture sans charpente.

‡ Le fabricant recommande que l'isolant soit installé à ces épaisseurs minimales et à ces couvertures maximales afin de fournir les niveaux de résistance thermique d'isolement (valeur « R ») indiqués (selon un poids net moyen de 12,2 kg [26,9 lb] par sac).

*La certification GREENGUARD n'est pas prévue pour les environnements résidentiels. Cette certification est uniquement prévue pour des bâtiments commerciaux répondant aux normes de ventilation ASHRAE 62.1-2007. Cette certification est la preuve que ce produit remplit les critères de l'Institut environnemental GREENGUARD pour les normes de qualité de l'air intérieur et les émissions de composés organiques volatils (COV).